

AVIS SPÉCIAL

Monsieur Daniel Bourdon, maire
Monsieur Denis Ethier, conseiller poste 1
Madame Éline Brière, conseillère poste 2
Madame Isabelle Nadon, conseillère poste 3
Monsieur Yves Desjardins, conseiller poste 5

Mesdames, Messieurs,

AVIS vous est donné, par la soussignée, Stéphanie Lelièvre, greffière de la Ville de Mont-Laurier, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de cette ville est convoquée par monsieur le maire Daniel Bourdon, pour être tenue à huis clos le 7 juin 2021 à 17 h 00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir :

ORDRE DU JOUR

PAROLE AU CONSEIL

1. Ouverture et constatation de la régularité de la séance
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Première période de questions
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 31 mai 2021
5. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET LÉGISLATION**
 - 5.1 Avis de motion de l'adoption, de la présentation et du dépôt du règlement numéro 128-1 relatif aux colporteurs et vendeurs itinérants
 - 5.2 Avis de motion de l'adoption, de la présentation et du dépôt du règlement numéro 383 relatif à un programme de revitalisation en habitation – immeubles locatifs
 - 5.3 Adoption du règlement numéro 127-4 relatif aux nuisances
 - 5.4 Adoption du règlement numéro 375-1 relatif à des travaux de réfection de la piste de l'aérodrome
 - 5.5 Adoption du règlement numéro 382 relatif aux travaux municipaux pour un développement résidentiel
 - 5.6 Arrêt de procédures - Règlement numéro 362-1 relatif au remplacement des réservoirs au garage municipal
 - 5.7 Modification au règlement numéro 362 relatif au remplacement des réservoirs au garage municipal
6. **FINANCES**
7. **RESSOURCES HUMAINES**

8. LOISIRS, CULTURE ET PARCS

8.1 Remboursement des activités saisonnières 2020-2021

9. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

10. TRAVAUX PUBLICS ET INGÉNIERIE

10.1 Adjudication de la soumission VML-G-21-18 pour le scellement de fissures de pavage d'asphalte

10.2 Adjudication de la soumission VML-G-21-22 pour le concassage de béton et d'asphalte

11. SÉCURITÉ PUBLIQUE

12. DIVERS

13. DÉPÔT

14. Deuxième période de questions

15. Levée de la séance

FAIT À MONT-LAURIER, ce 4 juin 2021.

La greffière,

Stéphanie Lelièvre, avocate